

Année européenne du dialogue interculturel 2008: respect et promotion de la diversité culturelle en Europe et établissement d'une citoyenneté active

2005/0203(COD) - 13/12/2006 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant la recommandation pour la 2^{ème} lecture contenue dans le rapport de Erna **HENNICOT-SCHOEPGES** (PPE-DE, LU), le Parlement européen se rallie totalement à la position de sa commission de la culture et de l'éducation et approuve telle quelle la position commune du Conseil sur la mise en place d'une Année européenne du dialogue interculturel en 2008.

L'acte est ainsi réputé arrêté conformément à la position commune du Conseil.